

**BILAN DE LA CAMPAGNE
D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION
SUR LA RÉCUPÉRATION DANS LES INDUSTRIES, COMMERCE ET
INSTITUTIONS**

PRÉPARÉ PAR :

Nancy Bergeron, tech.



Novembre 2006

TABLES DES MATIÈRES

| | |
|---|---------------------------|
| 1. INTRODUCTION | 1 |
| 2. CAMPAGNE D'INFORMATION | 1 |
| 2.1 ENTREPRISES VISÉES | 2 |
| 2.2 VISITES DANS LES ENTREPRISES | 2 |
| 2.2.1 FORMATION REÇUE | 4 |
| 2.2.2 PARTICIPATION | 4 |
| 2.2.3 CAMPAGNE MÉDIATIQUE..... | 5 |
| 2.2.4 VÉRIFICATION DES BACS BLEUS | 5 |
| 2.2.5 RÉSULTATS DU SONDAGE | 5 |
| 2.3 COMMENTAIRES | 6 |
| 3. BUDGET TOTAL DE LA CAMPAGNE | 7 |
| | |
| ANNEXE 1 | FEUILLET D'INFORMATION |
| ANNEXE 2 | DÉPLIANT |
| ANNEXE 3 | PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL |
| ANNEXE 4 | BILLET DE COURTOISIE |

1. INTRODUCTION

Le présent document est le bilan de la campagne d'information et de sensibilisation sur la récupération dans les Industries, Commerces et Institutions (ICI). L'activité principale de la campagne a consisté en la visite de plus de 95 ICI sur le territoire de la MRC de La Matapédia. La campagne de sensibilisation s'est déroulée sur environ cinq semaines, mais en tout, plus de huit semaines de travail ont été nécessaires pour faire la préparation, la coordination et la réalisation de cette campagne. Notons que c'était la deuxième campagne du genre à être réalisée sur le territoire de la MRC de La Matapédia et qu'elle a été légèrement modifiée en cours de route. Étant donné l'augmentation du taux de rejets au centre de tri, nous avons réalisé une vérification systématique des bacs de récupération dans une municipalité de la MRC, ce qui a diminué le temps de disponible pour visiter les entreprises. Les agents ont également tenu un kiosque d'information d'une durée de trois jours lors de l'exposition agricole et commerciale d'Amqui.

2. CAMPAGNE D'INFORMATION

La campagne d'information et de sensibilisation s'est déroulée dans la majorité des municipalités de la MRC. La durée de la campagne a été d'environ huit semaines, en incluant sa préparation. Le travail a été effectué par deux étudiants et la chargée de projet du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Matapédia, madame Nancy Bergeron. La campagne d'information et de sensibilisation visait à promouvoir, en premier lieu, la responsabilisation des entreprises, afin qu'ils participent davantage à la collecte sélective et qu'ils s'impliquent dans la récupération de certaines matières, telles les piles rechargeables en adhérant au programme de la RBRC; en second lieu, la récupération des matières résiduelles ayant un potentiel de récupération et finalement de promouvoir le programme d'attestation de performance décerné par Recyc-Québec, *ICI on recycle*. Les agents d'information s'assuraient qu'il y ait un système de récupération efficace au sein de l'entreprise. Ils informaient l'entreprise sur les moyens et les services qui s'offrent à elle pour effectuer la collecte sélective. Ils informaient également les dirigeants sur le programme *ICI on recycle* et ils veillaient bien entendu, à répondre aux questions des gestionnaires.

Les objectifs de la campagne étaient d'informer et de sensibiliser les entreprises de la région à faire une meilleure gestion de leurs résidus et de

leur faire prendre conscience qu'ils doivent, eux aussi, faire leur part pour diminuer la quantité de matières destinée à l'enfouissement. Cette campagne permettait également d'informer les dirigeants d'entreprises sur les services et les outils qui sont en place dans la région afin d'améliorer la gestion des matières résiduelles. Cette campagne avait également comme but d'augmenter le taux de participation à la collecte sélective municipale, et ainsi réduire les volumes acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire.

La tenue du kiosque d'information à l'exposition agricole, a permis de rencontrer bon nombre de gens. Les citoyens et les gestionnaires d'entreprises de toutes sortes participent en grand nombre à cette activité. Les agents d'information, la coordonnatrice du projet ainsi que la directrice du groupe environnemental Écolo Vallée & Mitis ont informé et sensibilisé les gens à faire une bonne gestion de leurs matières résiduelles, durant 3 jours consécutifs.

2.1 ENTREPRISES VISÉES

Toutes les entreprises de la MRC étaient visées par cette campagne, en particulier les producteurs agricoles et les petits commerces. Les plus grosses entreprises n'ont pas été visitées, car les problématiques sont très différentes des petites et les étudiants n'avaient pas été formés pour répondre aux attentes de ces gestionnaires.

2.2 VISITES DANS LES ENTREPRISES

Les agents d'information ont parcouru le territoire de la MRC afin de sensibiliser et d'informer les entreprises à l'importance de participer à la collecte sélective et de faire une bonne gestion des matières résiduelles. Madame Nancy Bergeron a assuré la supervision et la coordination de cette campagne et a également participé à la visite de certains ICI, ainsi qu'à la tenue du kiosque d'information à l'exposition agricole. Une semaine de salaire par étudiant a été subventionnée par Placement Carrière-été et le reste était assumé en totalité par la MRC, ainsi que le salaire de la coordonnatrice de la campagne.

Les agents effectuaient les visites des entreprises deux par deux, mis à part le secteur agricole. Il n'y avait pas de prise de rendez-vous pour rencontrer les gestionnaires. Lorsque la personne à rencontrer n'était pas disponible, les agents fixaient un rendez-vous pour une rencontre ultérieure ou encore, elle

était référée à une autre personne disponible. En tout, chacune des visites durait environ 15 à 20 minutes. Le temps maximal variait selon l'intérêt et les questions posées par les gens. La façon dont se déroulaient les rencontres était simple : un questionnaire a été monté pour savoir comment les entreprises gèrent leurs matières résiduelles (voir annexe 1). Le sondage servait d'outil pour intégrer l'information à livrer et après chacune des questions, l'information en lien à cette question était donnée. Un document d'information était remis au dirigeant de l'entreprise; celui-ci comprenait la liste des matières acceptées par le centre de tri et celles qui ne le sont pas (voir annexe 2). Il comprenait également une liste des entreprises qui gèrent certaines matières n'étant pas traitées par le centre de tri, ex : les matières dangereuses. Le programme *ICI on recycle* mis en place par Recyc-Québec était aussi abordé, ainsi que le programme de la RBRC, qui s'occupe de faire la récupération des piles rechargeables. En ce qui concerne l'attestation décernée par Recyc-Québec, l'information que nous retrouvons sur internet était remise aux gestionnaires qui désiraient avoir plus d'information ainsi que les coordonnées pour s'inscrire.

Durant ces cinq semaines, une autre activité a été réalisée, soit celle de faire la vérification systématique des bacs bleus mis au chemin lors de la journée de la collecte sélective. Les secteurs résidentiels et commerciaux étaient tous visités. La municipalité ciblée était celle de Causapscal. C'est suite à l'augmentation du taux de rejets et à l'augmentation de la quantité de déchets acheminés au centre de tri que nous avons pris la décision de réaliser cette vérification.

Le déroulement de cette activité se faisait comme suit :

- Vérification des bacs mis en bordure du chemin seulement;
- Inspection des matières qui se trouvaient à l'intérieur;
- Émission d'un billet de courtoisie avec les points à améliorer, lorsqu'il n'y avait pas de déchets à l'intérieur, mais seulement des corrections à faire concernant la procédure;
- Émission d'un autre billet de courtoisie, lorsque le bac contenait des ordures et fermeture du couvercle avec du ruban adhésif, pour ne pas qu'ils soient collectés par le camion.
- Les adresses étaient prises en note et un appel était fait à la municipalité pour leur faire un compte-rendu de l'inspection.

Suite à cette intervention, les médias ont été contactés, soit la radio et la télévision de Radio-Canada, ainsi que le journal et la télévision locale pour faire des reportages en lien avec les problématiques du centre de tri.

2.2.1 Formation reçue

Les agents avaient reçu avant de débiter leurs visites dans les ICI, une formation au Centre de Formation en Entreprise de Récupération (CFER) Matapédia-Mitis de Mont-Joli d'une durée de quatre jours.

Cette formation a permis aux agents :

- 1- de faire un retour sur les matières récupérables et non-récupérables;
- 2- de connaître le fonctionnement d'une chaîne de tri;
- 3- de comprendre la condition des employés du centre de tri en travaillant eux-mêmes durant une journée et demie sur la chaîne de tri;
- 4- de comprendre l'importance d'acheminer des matières récupérables propres;
- 5- de connaître les principes du compostage et son importance;
- 6- de connaître l'importance de bien gérer les résidus domestiques dangereux.

Pour compléter cette formation, les agents ont reçu de l'information sur le compostage, le vermicompostage et sur comment s'effectue la collecte sélective dans les ICI, ainsi que les obligations qu'ont les entreprises face à la gestion des matières résiduelles. Elles ont également eu de l'information sur la politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, ainsi que sur le programme ICI on recycle. Avec cette information, ils étaient en mesure de bien informer les dirigeants des ICI.

2.2.2 Participation

Lors de cette activité, les étudiants ont visité **95 entreprises**. De ce nombre, **98%** des propriétaires ou représentants étaient présents et **2%** étaient absents.

Plusieurs personnes gestionnaires d'entreprises ont été rencontrées lors de l'exposition agricole, mais il est difficile d'en évaluer le nombre.

2.2.3 Campagne médiatique

Nous avons également fait une vaste campagne médiatique qui a permis de sensibiliser les gens et les gestionnaires à porter une attention particulière aux matières qu'ils déposent dans leur bac bleu, puisque le taux de rejet a recommencé à augmenter. Cette campagne a déjà commencé à porter fruits.

2.2.4 Vérification des bacs bleus

La vérification des bacs bleus placés en bordure de chemin la journée de la collecte, a permis de vérifier 297 bacs résidentiels et commerciaux dans la municipalité de Causapscal. Sur les 297 bacs vérifiés, seulement 6 ont été fermés pour ne pas qu'ils soient collectés. La majorité des bacs avaient des points à améliorer, mais rien de vraiment majeur, à part pour les 6 écartés de la collecte, qui contenaient des ordures ménagères et des matières putrescibles.

Cette activité a eu un bon impact, les gens nous ont contacté pour savoir exactement leurs points à améliorer lorsqu'ils n'étaient pas clairement mentionnés. Certains ont été choqués, mais ils ont compris la raison de cette vérification, suite aux explications. Nous croyons revenir avec le même type de campagne l'an prochain.

2.2.5 Résultats du sondage

Sur les 95 entreprises visitées et contactées, seulement 13 ont répondu au sondage. La raison du faible taux de réponse, est que les agents d'information étaient plus ou moins rigoureux face au sondage et ils n'insistaient pas pour le remplir. Les entrepreneurs sont également poussés par le temps, ce qui empêche la réponse au sondage. Le tableau 3 - *Résultat du sondage 2006* donne en détail les résultats du sondage.

Malgré le faible taux de participation au sondage, rares sont les entreprises qui ne participaient pas à la collecte sélective. Ce sondage nous permet de constater que 85% des gestionnaires qui ont répondu à ce questionnaire participaient déjà au service de collecte sélective. La principale raison de ne pas participer à la collecte, était le fait de ne pas avoir de conteneur pour l'entreposage des matières. Les propriétaires d'entreprises disaient ne pas

avoir les moyens d'acquérir ce genre d'équipement. Malgré tout c'est 100% des répondants qui ont dit vouloir participer à la collecte, suite à la visite des agents. C'est donc mission accomplie. On peut remarquer qu'aucun des répondants ne connaissait le programme ICI on Recycle!

| Tableau 3 - Résultats du sondage 2006 | | |
|---|---------------------------------|-------|
| Question | Réponse | % |
| 1- Est-ce que vous participez à la collecte sélective ? | Oui | 85% |
| | Non | 15% |
| 2- Si non pourquoi ? | Pas de conteneur | 100 % |
| 3- Connaissez-vous le programme « ICI ON RECYCLE! » mis en place par Recyc-Québec ? | Oui | 0% |
| | Non | 100% |
| 4- Est-ce que vous faites récupérer vos matières résiduelles dangereuses ? | Oui | 62% |
| | Non | 38% |
| 5- Si non comment en disposez-vous? | En a pas | 20% |
| | Réutilisé et/ou jeté | 40% |
| | Jeté | 40% |
| 6- Comment disposez-vous vos papiers confidentiels? | Décheté et jeté | 15% |
| | Jeté | 8% |
| | Brûlé | 23% |
| | En a pas | 15% |
| | Décheté et récupéré | 38% |
| 7- Avez-vous des difficultés à gérer certaines matières? | Oui | 31% |
| | Non | 69% |
| 8- Si oui lesquelles? | Corde de nylon et sac de moulée | 75% |
| | Plastique d'enrobage | 25% |
| 9- Suite à l'information que je vous ai transmise, croyez-vous être en mesure de faire une meilleure gestion de vos matières résiduelles? | Oui | 100% |
| | Non | 0% |
| 10- Suite à notre visite, allez-vous participer à la collecte sélective municipale? | Oui | 100% |
| | Non | 0% |

2.3 Commentaires

Dans l'ensemble, la campagne d'information a eu un impact favorable et a été une belle expérience de travail pour les étudiants. Par contre, les étudiants manquaient d'initiative et ils ne pouvaient travailler l'un sans l'autre. C'est-à-dire que lorsqu'il y en avait un qui s'absentait pour une raison ou une autre, l'autre ne travaillait pas, ils ont donc été moins performants que nous

l'aurions souhaité. Cette campagne de sensibilisation a tout de même permis de mieux informer les gestionnaires d'entreprises de la MRC. Les gens ont pu être informés sur les matières qui sont récupérables ou non ainsi que sur la façon de procéder afin d'améliorer la qualité des matières acheminées au Centre de tri, de diminuer le taux de rejets du CFER, ainsi que de protéger notre environnement en réduisant la quantité de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire.

3. BUDGET TOTAL DE LA CAMPAGNE

Aux tableaux 4 et 5, vous retrouverez le budget et le financement de la campagne d'information. Le budget total de la campagne est de 8 908,00\$, de ce montant 4 746,00\$ provient de diverses subventions dont :

- Subvention salariale du Programme Placement Carrière-été, Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada, pour le salaire des étudiants un montant de 621,00\$
- VERRR 2008 de Recyc-Québec de 4 125,00\$

Mentionnons que sans la participation financière de ces partenaires financiers, la campagne d'information et de sensibilisation 2006 n'aurait pu avoir lieu.

| Tableau 4 | |
|---|--------------------|
| Budget de la Campagne d'information - 2006 | |
| Description | Montant |
| Agents d'information (2 étudiants) | |
| - Salaire (10,00\$/hre, 35 hres/semaines, total 8 semaines) | 2 800,00 \$ |
| - Charge sociale de l'employeur (14,56% du salaire) | 408,00 \$ |
| Frais de déplacement | 900,00 \$ |
| Papeterie et matériel | 600,00 \$ |
| Coordination et supervision (Nancy Bergeron) | 3 200,00 \$ |
| Ressource humaine (Écolo Vallée & Mitis) | 500,00 \$ |
| Formation et ressource humaine CFER | 500,00 \$ |
| Coût total du projet | 8 908,00 \$ |

| Tableau 5 | |
|--|--------------------|
| Financement de la campagne d'information - 2006 | |
| Description | Montant |
| Programme Placement Carrière-été | |
| - Subvention salariale (2 étudiants, 1 semaine chaque) | 542,00 \$ |
| - Remboursement de la charge sociale de l'employeur | 79,00 \$ |
| CFER Matapédia-Mitis (Ressource humaine et formation) | 500,00 \$ |
| Écolo Vallée & Mitis (Ressource humaine) | 500,00 \$ |
| Participation de la MRC de La Matapédia | 3 162,00 \$ |
| VERRR 2008 | 4 125,00 \$ |
| Montant total du financement | 8 908,00 \$ |

ANNEXE 1
FEUILLET D'INFORMATION

ANNEXE 2
DÉPLIANT

ANNEXE 3
PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL

ANNEXE 4
BILLET DE COURTOISIE